

**Compte-rendu sommaire de la séance publique du conseil communal  
en date du vendredi, 25 juin 2021**

Présents: M. Mathay, bourgmestre et MM. Gilson et Keilen, échevins ;  
Mme Antinori, MM. Flora, Maes, Siebenaller et Treff - conseillers ;  
M. Mergen, secrétaire communal.  
Excusé-e : Mme Schmitz, conseillère

(sauf indication contraire, les décisions ont été prises à l'unanimité des voix.)

M. J-P Mathay, bourgmestre, souhaite la bienvenue aux membres du conseil communal ainsi qu'aux citoyens présents. La séance publique est ouverte à 14.00 heures.  
Tenant compte du contexte de crise sanitaire du Covid-19, la séance s'est déroulée dans la salle communale à Nocher, Centre polyvalent sis 1, Um Knupp  
(décision confirmée par le conseil communal séance tenante).

**1) Désignation du Centre polyvalent à Nocher, 1, Um Knupp comme lieu de séance du conseil communal**

Face à l'évolution de la pandémie du Covid-19, le Conseil communal désigne le Centre polyvalent à Nocher comme lieu de séance du conseil communal, conformément à l'article 22 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988.

**2) Enseignement fondamental :**

- **Plan de développement de l'établissement scolaire (PDS)**
- **Plan d'encadrement périscolaire 2021/2022**

Le conseil communal a approuvé le nouveau PDS pour la période 2021 à 2024.  
En outre, le plan d'encadrement périscolaire 2021-2022 a été adopté par le conseil communal.

Par la même occasion, les plans de surveillance 2021-2022 ont trouvé l'accord du conseil communal.

(votes unanimes)

**3) Décision(s) à prendre sur les plans de lotissement (« morcellements »)**

Le plan de lotissements suivant a été adopté par le conseil communal, à savoir :

- **Demande présentée par la société M&M sàrl de Helmsange concernant un terrain sis à Nocher et appartenant aux consorts DA ROCHA - PAP au lieu-dit « Hieleschfeld » à Nocher  
(vote unanime)**

**4) Décision(s) du conseil communal en matière de droit de préemption**

Le conseil communal a décidé à l'unanimité des voix de renoncer au droit de préemption concernant un terrain sis à Buederscheid, Duerfstrooss, n° cad. 37/3184, et appartenant à Madame ZIGER et Monsieur JACOB.

**5) Règlement communal pour l'obtention d'une prime d'encouragement pour études secondaires et supérieurs**

Le conseil communal a approuvé un règlement communal concernant l'octroi d'une prime d'encouragement pour études secondaires et supérieurs.

Ledit règlement vise à récompenser les élèves et étudiants méritants.

Il sera applicable rétroactivement à partir du 15 septembre 2020 c-à-d à partir de l'année scolaire 2020/2021.

Pour pouvoir bénéficier de la prime en question, une demande en obtention, avec pièces justificatives, doit être présentée à l'administration communale à la fin de l'année d'études en question et ce dans le délai et les conditions fixées et publiées par le collège des bourgmestre et échevins.

#### **6) Décomptes concernant des travaux prévus au budget extraordinaire**

Le conseil communal a approuvé à l'unanimité des voix les décomptes finaux concernant des travaux et fournitures extraordinaires, à savoir :

- Acquisition de machines
- Acquisition et installation d'une marquise pour le « Deeler Bistro »
- Aires de jeux
- Aménagement de salles de classes provisoires (école fondamentale et structures d'accueil pour enfants)
- Aménagement d'un parking à Goesdorf près du centre culturel
- Aménagement d'un parking à Goesdorf, op der Driicht
- Aménagement d'un parking à Nocher
- Travaux de rénovation et de remise en état du monument national dénommé « Neimann's Kräiz »
- Travaux d'installation d'abris de bus
- Travaux de réalisation d'une chaufferie centrale à Dahl
- Réfection de chemins communaux (projet de l'année 2019)
- Réfection de chemins communaux (projet de l'année 2020)
- Travaux de démolition du réservoir d'eau à Goesdorf avec construction d'une chambre à vannes dans la rue « Op der Minn » à Goesdorf
- Travaux d'aménagement à Dahl, 25, Duerfstrooss, Maison dite « Nickts »
- Travaux d'adaptation du système de ventilation dans la crèche communale à Dahl
- Travaux de transformation du bâtiment communal dénommé « Welter » à Dahl

#### **7) Présentation du projet de modernisation de la maison dite « Nilles » à Goesdorf**

Le conseil communal a marqué son accord de principe avec le projet de modernisation de la maison « Nickts » à Goesdorf, présenté par le bureau d'architecture Francis Hoffmann. Il s'agit d'un avant-projet sommaire. Le projet définitif fera l'objet d'une approbation par le conseil communal lors d'une séance ultérieure.

#### **8) Présentation du projet concernant la construction d'une nouvelle cantine scolaire à Dahl**

Le bureau d'architecture Francis Hoffmann, a présenté un avant-projet sommaire concernant la construction d'une nouvelle cantine scolaire à Dahl. Le projet définitif sera soumis à l'approbation du conseil communal dans une séance ultérieure.

Le conseil communal a marqué son accord de principe avec l'avant-projet en question (7 voix pour, 1 voix contre – Siebenaller)

#### **9) Titres de recettes**

Plusieurs titres de recettes ont trouvé l'accord du conseil communal et sont signés séance tenante.

**Remarques générales :**

Le présent compte-rendu indique essentiellement les **décisions** formelles prises par le conseil communal en la séance respective et permet d'avoir quelques aperçus sur les discussions menées sur un sujet déterminé de l'ordre du jour.

Les indications susvisées sont données sans engagement et sous toutes réserves.

En cas d'incohérence, d'erreur ou de divergence, seules les délibérations dûment signées par la majorité du conseil communal font foi.

**Le Collège des bourgmestre et échevins :**

**Jean-Paul MATHAY, bourgmestre**  
**Claude GILSON et Marc KEILEN, échevins**